

DE LA MISE AU TOMBEAU

DE

L'ÉGLISE SOUTERRAINE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

Par M. Mathieu **PLANCHON**

Les historiens qui ont écrit sur la cathédrale n'ont parlé qu'incidemment de la Mise au Tombeau de l'église souterraine. En outre, ils ne sont pas d'accord sur la date de son érection. Enfin, certaines réparations et interpolations en ont un peu changé l'aspect primitif et la place exacte que doivent occuper les statues dans la scène. Ce sont ces faits dont nous allons nous occuper.

Il y a, pourrait-on dire, dans cette partie de la crypte, la période de la sépulture de saint Guillaume, et ensuite celle de la Mise au Tombeau. De la première nous ne ferons que citer ce qu'en a écrit la Thaumassière afin d'indiquer, en quelques lignes, ce que fut alors ce lieu; ensuite, nous ne nous occuperons que de la Mise au Tombeau proprement dite.

« Saint Guillaume, archevêque de Bourges en 1199, mort en 1209, et enterré en l'église souterraine de

Saint-Étienne, au lieu où est à présent la représentation du Saint Sépulcre de Jésus-Christ ».

La vie de ce saint prélat avait été si exemplaire et il avait fait tant de miracles après sa mort, que le Pape Honoré III, à la suite de très exactes informations, le canonisa en 1219.

Avant sa canonisation, par ordre de Girard de Cros, son corps fut tiré de l'église souterraine, mis dans une très belle châsse d'argent le 7 mai 1217, porté en l'église supérieure et placé sur deux colonnes derrière le maître-autel de Saint-Étienne où il demeura jusqu'en l'an 1562, époque où les protestants firent brûler son corps, avec celui de la bienheureuse Jeanne de France devant l'église de Montermoyen.

Relativement à l'histoire de la Mise au Tombeau, les premiers renseignements, qui soient parvenus à notre connaissance personnelle, nous sont fournis par J. Chaumeau, qui écrit au sujet de l'église souterraine :

« En icelle y a un sépulchre fort bien et excellemment taillé à la mode antique, garni de plusieurs colonnes corinthiennes, coloriées de iaspe à leur base et chapiteaux, avec statues taillées après la nature, enrichies d'or et d'argent. Près du dit sépulchre y a un vieil et ancien autel, tout percé à jour et taillé à feuillages antiques, et certes, à grande peine, pourrait-on trouver en France le pareil ».

Voici une description bien pompeuse et nous ne retrouvons plus actuellement cette richesse d'ornementation. Il est certain que Chaumeau parle ici de la Mise au Tombeau avant les déprédations de 1562 et

qu'il décrit le monument tel qu'il fut construit en 1543. Ses études sur la cathédrale remontaient, sans aucun doute, à plus de quatre années avant leur publication (1566).

La Thaumassière est beaucoup plus sobre de détails relativement au luxe de la décoration ; il ne l'a vue du reste, qu'après la restauration de 1640. En commençant, il répète un peu ce qu'a dit Chaumeau :

« En une chapelle d'icelle était autrefois le Tombeau de saint Guillaume dessous l'autel qui s'y voit encore à présent, tout percé à jour par Mahaut, comtesse de Nevers, comme il paraît par l'inscription qui est autour d'iceluy où se lisent ces mots : Mathildis comitessa Nivernensis. — Mais depuis que le corps de saint Guillaume en a été enlevé après sa canonisation, Jacques Dubreuil, chanoine et archidiacre de cette église, y a fait construire le superbe tombeau de Notre Seigneur, rempli de très belles figures et statues en pierre. Ayant été en partie ruiné par les hérétiques, l'an 1562, le chapitre l'a fait rétablir en 1640 en l'état qu'il est à présent. » Nous devons à l'érudite obligation de M. Gandhilon, archiviste du Cher, la communication suivante :

22 mars 1640.

Sépulcre.

« Messieurs ont ordonné qu'il sera payé par M. Bengy à leur receveur des deniers provenant du sceau, la somme de troys cens livres pour son remboursement de partye de la somme de six cens livres qu'il auroiet avancé à M. Gargault, sculleur de ceste ville pour la réfection du sepulcre qui est dessous leur église c^t

alloué audit sieur Bengy rapportant la présent avec acquit ».

Arch. Cher reg. capitul. de Saint-Étienne (1639-1642), f° 56 v°.

Plus loin, La Thaumassière affirme encore que l'érection du monument est bien du chanoine, car, en signalant les débats auxquels donna lieu l'élection à l'archiépiscopat où ce même Dubreuil était en compétition avec François de Tournon, et citant les titres du premier, il écrit : « J. Dubreuil, qui était enfant de la ville et qui avait donné des marques publiques de ses mérites et de sa libéralité envers l'Église, ayant fait construire le Saint Sépulchre qui est en l'église souterraine de Saint-Étienne et bâtir la maison de l'archidiaconé de Bourges ».

Il répète la même chose au chapitre 81, relatif aux officiers des cours souveraines originaires de Berry, en parlant de J. Dubreuil. — Il n'est donc pas douteux que c'est bien lui qui en 1543 a complètement fait ériger cette œuvre d'art et le chanoine Romelot commet une erreur en écrivant ¹ : « Ce sépulchre a été érigé en 1336 par Foucault de Rochechouart, archevêque de Bourges, il y fonda une procession, etc. » Puis, il ajoute : « la Thaumassière lui attribue ainsi que nous, l'honneur de ce monument ; mais ce qui doit paraître après cela un peu extraordinaire, c'est qu'il dit ailleurs... que c'est J. Dubreuil qui l'a fait

1. *Description historique et monumentale de l'église métropolitaine de Bourges*, par M. J.-L. ROMÉLOT, Bourges, Manceron, imprimeur, 1824, p. 258 et suiv.

construire ; il a voulu dire sans doute que le monument ayant été dégradé ou détruit en partie par quelque accident qu'on ignore, J. Dubreuil l'a fait restaurer à ses frais conformément à une délibération capitulaire de 1543. » Nous ne pouvons pas contrôler la délibération, car cette pièce n'existe plus aux archives du Cher. Toutefois, nous ne trouvons nulle part dans la *Thaumassière*, l'allégation relative à la restauration au lieu de l'érection. Il dit simplement f° 82, liv. IV, « qu'archevêque en l'an 1330, Foulque ou Foucault de Rochechouart l'an 1336 fonda la procession qui se fait tous les premiers vendredis du mois au Saint Sépulcre qui est en l'église souterraine ». — Il est très vraisemblable qu'un culte ait persisté à l'ancien autel dont parle Chaumeau, après la translation des reliques de saint Guillaume dans l'église supérieure, et que c'est à cet autel que la fondation de la procession s'adressait, et qu'elle continua d'exister après la construction de la Mise au Tombeau.

Cette interprétation de date de l'érection du monument, telle que nous venons de l'indiquer, va se trouver encore confirmée par les différents auteurs qui ont traité de l'histoire générale des Mises au Tombeau.

Dans l'Art Religieux de la fin du Moyen Age en France, par M. Emile Mâle, nous lisons : « Au XIII^e siècle et jusqu'au XIV^e, les artistes ne représentaient pas l'ensevelissement du Christ, mais l'onction du cadavre. Deux disciples tiennent les extrémités du suaire et un troisième verse le contenu d'une fiole sur la poitrine du mort. Les trois hommes, graves et attentifs, ne donnent aucune marque d'émotion. La

Vierge et les saintes femmes sont absentes. Nous en trouvons un exemple dans le vitrail de la Cathédrale « la Passion » (M. l'abbé Barreau et MM. Clément et Guitard). Ce n'est qu'après le milieu du xiv^e siècle que l'on rencontre en France une vraie Mise au Tombeau.

Le parement d'autel de Charles V, nous en offre, vers 1370, un des plus anciens exemples. M. de Caumont est non moins affirmatif lorsqu'il écrit : « Un des sujets religieux les plus importants du xvi^e siècle, est l'ensevelissement de Notre Seigneur Jésus Christ, avec personnages de grandeur naturelle. On le retrouve dans un grand nombre d'églises de la fin du xvi^e siècle.

Les artistes de la Renaissance reproduisaient cette scène touchante d'après les types convenus et partout se trouvent les mêmes personnages, dans les mêmes attitudes. »

M. l'abbé Leclerc parle dans le même sens et dit : « Toutes celles que j'ai trouvées dans les diverses provinces de France, datent du xvi^e siècle. » Voilà indubitablement des raisons qui autorisent à refuser à l'archevêque Foucault de Rochechouart le mérite d'avoir, en 1336, fait construire ce monument.

Continuant l'histoire de ces œuvres d'art, M. Mâle, de son côté, écrit : « Nous savons que le plus ancien sépulcre qui se soit conservé est celui de Tonnerre de 1453, mais il est certain qu'il n'est pas le coup d'essai des sculpteurs. Il est donc probable que c'est entre 1420 et 1450 que les sculpteurs imaginèrent ces étonnantes Mises au Tombeau faites de grandes figures

groupées autour d'un sarcophage. » L'auteur ajoute : Il y a à cette époque, sept personnages : deux vieillards, debout aux deux extrémités du sarcophage, portent le cadavre étendu sur son linceul ; au milieu, comme il convient au personnage principal, la Vierge, prête à défaillir, est soutenue par Saint-Jean. A droite de la Vierge, une sainte femme est debout, près de la tête du Christ. A gauche, une seconde sainte femme accompagnée de Madeleine, se tient près des pieds. » Mais, ce n'est pas toujours la seule disposition des personnages, ni le même nombre, il y en a d'autres. Nous en trouvons des exemples variés dont la raison nous échappe.

Ainsi, la Mise au Tombeau comporte, à Chaumont, dix personnages et même treize à Saint-Mihiel, tandis que celle de Neufchâtel-en-Bray n'en a que cinq ; mais ce sont là des exceptions. Il y a de même le cas de personnages plus ou moins en dehors des « Enfeux » comme à l'Abbaye de Solesme. Des gardes, ainsi que Marie-Madeleine, sont en avant. Le nombre de sept personnages était aussi celui des mystères. Dans la passion des Grébons, il n'y a d'indiqué que ce chiffre.

Connaissant la composition et les dispositions des personnages de ces œuvres d'arts, nous allons maintenant signaler les petites erreurs commises à cet égard à Saint-Étienne, très probablement lors de la réparation qui eût lieu après la Révolution, car, lors de celle de 1640, la tradition des Mises au Tombeau, était autrement mieux connue qu'à l'époque dont parle M. G. L. Ménagé, lorsqu'il dit : Par suite des temps fâcheux de 1793, la fabrique fut obligée, en 1826, pour

la restauration du Tombeau, d'y appliquer une somme de mille cinquante francs. Ce fut très probablement alors que le surmoulage fut fait par le réparateur de Paris (avec lequel l'entrepreneur de Bourges avait traité).

Les très importants travaux, qui viennent d'être faits dans la crypte, ont nécessité le déplacement du tombeau en entier ; mais le groupement des personnages a été scrupuleusement conservé tel qu'il était depuis la précédente restauration.

Comme erreur, nous signalerons que Saint-Jacques ne doit pas faire partie du groupe composant l'acte de l'ensevelissement. Le chanoine J. Dubreuil fit certainement faire cette statue comme étant celle de son patron, sous la protection duquel il désirait rester après sa mort, car d'après M. Buhot de Kersers, il voulut être enterré là. Ces deux personnages (le donateur et son patron) devaient composer un groupe tout à fait à part. Du reste, la raison la plus concluante, c'est que les cinq statues, placées comme il convient, ainsi que nous allons le montrer plus loin, occupent absolument la place disponible entre les deux disciples et n'en permettent pas une sixième, car elles se touchent toutes.

La statue de Saint-Jacques ne devait pas non plus être peinte car la principale, celle du chanoine ne l'est pas. A ce sujet, si on s'en tenait à ce qu'a écrit Chauveau, les statues et le monument de la Mise au Tombeau auraient été, primitivement, somptueusement enluminés. Ce qui est certain, c'est que la peinture a

été indispensable pour dissimuler les parties refaites en plâtre lors des restaurations.

Relativement à la place que doit occuper chaque personnage dans le groupe, nous avons trouvé une indication assez précise et qui nous a permis de juger l'erreur commise à la cathédrale. Nous avons vu dans l'Église de Saint-Germain-des-Prés à Paris, un moulage en plâtre de cette même Mise au Tombeau, moulage exécuté à une époque que nous n'avons pu connaître, mais qui, très vraisemblablement, a dû être fait en 1826, lors de la remise en état. Ce que nous savons, c'est que l'exemplaire de Saint-Germain-des-Prés y a été placé il y a 15 à 20 ans.

Toutefois, une différence existe entre les deux monuments. A la cathédrale, on trouve sur le bandeau du sarcophage une frise renaissance au centre de laquelle, sur un écusson, sont les armes des Dubreuil : *d'azur à une face d'or et trois merlettes de même, deux en chef, une en pointe augmenté d'un lambel*, tandis que dans l'autre, cette frise et ces armes ont été remplacées par des rosaces gothiques séparées par des contreforts du même style. Cette modification s'explique par ce fait que les armoiries n'avaient pas leur raison d'être sur un monument qui n'était plus dans le même milieu. Le moulage est peint, la pierre blanche. Il ne comporte, bien entendu, que les sept personnages traditionnels. Les statues sont presque tangentielles au sépulcre et chacune d'elles touchant l'autre.

Cette disposition du groupe serait à souhaiter à

Bourges, non seulement parce qu'elle est conforme à la tradition que nous montrent, d'une façon indéniable, presque toutes les Mises au Tombeau existant encore, et qu'il est facile de constater, mais encore parce que les personnages y seraient mieux en vue, l'action dramatique plus impressionnante et le sentiment religieux plus touchant.
